

Cornier Le contournement du chef-lieu par une déviation est en bonne voie

Depuis une quinzaine d'années le projet est dans les tuyaux du village de Cornier qui impactera également la commune d'Arenthon : le contournement du chef-lieu du village pour poids lourds et camions a pris un nouveau tournant, et les travaux devraient démarrer d'ici deux ans. Rencontre avec le maire Corniérand, Michel Roux, pour les explications du projet.

Par **Franck MAISTRE** - 20 août 2022 à 12:20



Michel Roux, maire de la commune de Cornier, accueille avec une immense satisfaction l'officialisation de la DUP par le préfet pour le projet contournement du chef-lieu du village. C'est la première étape afin de lancer la construction d'une déviation et permettre aux camions d'éviter de circuler au centre de la commune. Photo Le DL /F.M.

« Cela n'est plus possible », assure en préambule Michel Roux, le maire de Cornier avant de s'expliquer. « Chaque jour, notre chef-lieu est inondé de camions, et non des moindres, avec des poids lourds à la volumétrie impressionnante. Ce qui génère avant tout un problème de sécurité pour nos habitants, au premier rang desquels je mettrais nos enfants qui, au nombre de 250, vont à l'école du village chaque jour. Bien entendu, ce trafic quotidien entraîne également des problèmes de nuisances sonores et une pollution certaine au sein de la commune. »

« Une première étape vient d'être franchie », poursuit le maire, « avec la déclaration d'utilité publique (DUP) officialisée par le préfet qui permet de réaliser une opération d'aménagement, avec donc l'ambition et l'objectif, de réaliser une déviation pour tous les camions et ainsi ne plus pas passer par le centre du village. »

Ce contournement démarrerait du côté de la zone du Châtelet, le long de l'autoroute pour ressortir en zone de Chevilly à Arenthon. « Nous avons largement anticipé le projet sur la commune, en nous portant acquéreur de multiples parcelles sur lesquelles le tronçon de contournement doit être construit », précise Michel Roux. « Mais il reste encore de nombreux propriétaires à rencontrer pour détenir l'ensemble du futur circuit pour la construction de la déviation. »

Des travaux devraient commencer en 2024

En ce sens, et grâce à la DUP, un commissaire enquêteur, Georges Constantin, délégué et nommé par le préfet, va tenir quatre réunions publiques (deux à Cornier et deux à Arenthon), afin de rencontrer toutes les personnes qui seront intéressées sur la faisabilité du projet et qui pourraient avoir des questions à poser ou remarques à apporter au commissaire enquêteur.

« La première réunion se tiendra en mairie de Cornier dès ce lundi 22 août de 9 heures à midi. La seconde phase sera, pour le commissaire enquêteur, d'élaborer un rapport notamment avec toutes les réflexions recueillies auprès des habitants, afin de le remettre au préfet et que ce dernier puisse entériner et apporter un avis favorable au projet. »

Depuis 15 ans le village avance pas à pas sur ce projet. Mais, cette fois-ci, le contournement du chef-lieu semble prendre forme, et malgré des lourdeurs administratives conséquentes, les travaux devraient commencer, sans retard particulier, d'ici à deux ans, donc vraisemblablement en 2024.